

Strasbourg, 22 Avril 2009

EPAS (2009)10

Accord Partiel Elargi sur le Sport (APES)

5^{ème} réunion du Bureau du Comité de direction de l'APES

Strasbourg, 9 février 2009

Bâtiment Agora, Conseil de l'Europe

Liste de décisions

- 1.- La Présidente (Krisztina Gönter, Hongrie) présidente du Bureau du Comité de direction de l'APES, présente ses vœux pour 2009 aux membres du Bureau et du Secrétariat puis ouvre la réunion. (Voir liste des participants annexe 2).

Le Bureau :

- 2.- adopte le projet d'ordre du jour de la réunion (EPAS (2009)3 après avoir, à la demande des membres du Bureau, ajouté un titre au point 10, sur la durée du statut d'Observateur (voir annexe 1) ;
- 3.- adopte le compte-rendu de la réunion du Bureau du 19 septembre 2008 : EPAS (2009)02rev, incluant une mise à jour du descriptif de la présentation des « Journées européennes », au point 8.1 et au développement de l'acronyme ECRI au point 8.2. ;
- 4- prend note du rapport du Secrétaire Général sur la Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport, Athènes (décembre 2008) : CM (2009) 25 ;
 - invite le Secrétariat à ajouter dans le rapport les éléments permettant de mettre en exergue la visibilité et le rôle prépondérant de l'APES tenu à cette occasion (p.ex. remerciements à l'APES pour la préparation de la conférence et mention de représentants officiels de l'APES dans la liste des participants);
 - demande que la liste complète des participants à la Conférence soit diffusée et disponible ;
- 5.- prend note du document préparé par le Secrétariat concernant les actions de suivi de la Conférence d'Athènes ;
 - invite le Secrétariat à mettre à jour ce document et à préparer des propositions concrètes d'orientation du suivi du programme de l'APES lors de la réunion du Comité de direction à Bakou en mai 2009 ;

- demande que la publication de l'étude sur l'autonomie soit explicitement mentionnée dans le document INF02 ;
- 6.- prend acte de la présentation orale faite par la Secrétariat au sujet de la préparation du colloque de Rennes, organisé en partenariat avec l'Université de Rennes 2, sur le thème : « Ethique et Sport en Europe » du 15 au 17 avril 2009 ;
- prend note que la lettre adressée à chaque membre du Comité de direction lançant un appel à communication pour ce colloque n'a pas été suivie d'effet ;
 - propose de réactiver cet appel à communication en fixant un nouveau délai ;
 - accueille favorablement l'invitation du Secrétariat aux délégués de l' APES à participer à ce colloque dont les thèmes sont en lien direct avec le travail du suivi de la conférence d'Athènes ;
 - conscient des difficultés économiques que peut représenter la participation à un tel événement pour des délégués de pays relativement moins favorisés, demande au secrétariat d'étudier, dans le cadre des propositions d'allocation du budget 2010, un programme de soutien permettant aux délégués de ces pays de participer à un événement par année grâce au soutien du budget de l' APES ;
- 7.- prend acte du suivi de la procédure concernant les demandes d'adhésion des six organisations sportives européennes invitées à postuler au statut de membre du Comité Consultatif (EPAS (2009) 4 puis ;
- réitère son soutien aux critères qui ont présidés à la sélection des organisations candidates avant leur présentation (EPAS (2009)INF05 ;
 - prend acte du résultat de la consultation par circulaire au Comité de direction de l' APES , exprimant une large majorité à chacune des 6 organisations candidates ;
 - prend acte du fait que le Groupe des Rapporteurs (GR-C) sera invité à faire une proposition de décision au Comité des ministres le 19 février 2009 ;
 - prend acte du projet d'ordre du jour de la réunion des organisations sportives candidates à la participation aux travaux du Comité consultatif prévue à Barcelone le 27 février 2009 ;
 - note que cette réunion informelle se fait dans le cadre d'une des manifestations de la présidence espagnole du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ;
 - est informé qu'en raison du retard de la procédure d'adhésion de ces organisations sportives, la réunion de Barcelone ne peut pas être considérée comme la première réunion du Comité Consultatif ;
- 8.- prend acte des informations du Secrétariat concernant la promotion de la Diversité et du Dialogue Interculturel par le sport :
- approuve la visite consultative (monitoring) en Serbie ;
 - prend acte de l'invitation de l'UEFA à convier l' APES à sa 3ème Conférence « Tous contre le racisme » les 3-4 mars à Varsovie ;
 - prend acte de l'organisation, début octobre 2009 d'une conférence sur l'antiracisme dans le sport à Belgrade ;
- 9.- prend acte de la communication verbale du Secrétariat concernant la présentation définitive du budget APES/2009 ;
- souhaite que le budget, s'il ne présente pas une répartition équilibrée des ressources entre les différentes priorités de l' APES, permette au moins de faire une comparaison ;
 - salut les efforts fournis par le secrétariat pour présenter les comptes annuels sous la forme de récapitulatifs par priorité ;

- rappelle qu'en complément au budget ordinaire qui couvre la coopération intergouvernementale, il est envisagé de faire appel à des contributions volontaires pour élaborer des projets novateurs de qualité (projets éducatifs...);
 - prend note de l'intention de l'Allemagne de demander le statut d'Observateur et invite le Secrétariat à procéder par consultation écrite;
 - demande que l'Allemagne soit informée de la proposition de limiter la durée du statut d'observateur qui sera discutée à Bakou ;
- 10.- prend acte des projets de publications pour 2009, demande au secrétariat d'aller de l'avant avec ces projet et de clarifier leur financement au moment de la réunion du Comité de direction;
- note et approuve les dates provisoires des réunions prévues pour 2009 (EPAS (2009)1) ;
- 11.- confirme la date de la prochaine réunion du Bureau à Prague les 29 et 30 avril 2009.